Ex.: to play: she plays - to say: he says.

Notes sur la CONJUGAISON (suite):

Les verbes réguliers forment leur IMPAR-FAIT et leur PARTICIPE PASSE en ajoutant ED à l'infinitif.

Ex.: to work, I worked - They have work-

ed.

N.B. Si le verbe se termine par Y précédé d'une consonne, on change Y en I avant d'ajouter ED.

Ex.: to carry, he carried - we had tried

(to try).

Si le verbe se termine par Y précédé d'une voyelle, on ajoute seulement ED. Ex.: to play, he played, you have prayed

(to pray).

Aux temps passés de la voix active, c'est toujours l'auxiliaire Have que l'on emploie, même si c'est un verbe intransitif. Ex.: J'ai travaillé: I have worked. Il avait demandé: he had asked. Tu es arrivé en retard: you have arrived late. Nous aurons fini: We shall have finished.

AUXILIAIRES DE MODE: CAN - MAY - MUST

CAN s'emploie pour marquer la force, la capacité.

ex.: je peux le transporter, I can carry it.

MAY s'emploie pour marquer la permission. Ex.: il peut aller dehors, he may go out.

MUST s'emploie pour marquer l'obligation, le devoir.